

LES ÉVÊQUES DE MAROC

SOUS LES DERNIERS ALMOHADES ET LES BENI-MERIN.

(Voir Tome 2^e de la *Revue africaine*, pages 124, 242, 433; T. 3^e p. 1;
T. 4^e p. 259).

SÉRIE DES ÉVÊQUES DE MAROC.

V. — *Le christianisme au Maroc, durant le XIV^e siècle.*

Bien que nous ne connaissions aucun évêque du Maroc dans le cours du XIV^e siècle, il est certain que les chrétiens ne disparurent pas de l'empire des Merinides : leur disparition ne s'expliquerait que par une catastrophe, dont nous ne devinerions pas les causes, et qui aurait eu un retentissement dans l'histoire. D'ailleurs, la milice chrétienne continue à jouer un rôle important au milieu des guerres intestines du magreb et de la lutte des Beni-Merim avec les Abd-el-Ouad (1). Elle est commandée par un caïd et possède, du moins à Fez-Djedid, un quartier, un mehalla ou camp particulier (2). Elle paraît au premier rang de l'armée marocaine (3) et contribue à inspirer aux musulmans l'idée qu'ils ont eue généralement, dans les temps modernes, de notre supériorité à la guerre. Je voudrais savoir si la milice chrétienne renfermait des chrétiens indigènes, comme je le soupçonne, et dans quelle proportion ils étaient par rapport aux autres ; mais je n'ai recueilli aucune donnée pour répondre à cette question. Ce qui est incontestable, c'est la présence d'un grand nombre d'étrangers dans ce corps : aussi avait-il besoin de drog-mans, afin de se mettre en relation avec les Arabes (4). Les guerres

(1) Cf. Ibn-Khaldoun, t. IV, p. 143, 173, 177, 182, 186, 231, 310, 325, 350, 351, 373, 375, 383, 417, etc. Il serait inutile à notre but autant que fastidieux d'entrer immédiatement dans le détail de combats qui, pour la plupart, ne se rattachent à aucun mouvement général ni à aucune idée philosophique.

(2) Ibid. p. 352. Ce sont les expressions d'Ibn-Khaldoun.

(3) Ibid. p. 357.

(4) Ibid. p. 431. Les émirs andalous avaient aussi une milice chrétienne. Ibn-el-Ahmer expédia une partie d'un de ces corps au prince El-Ouathec, qui se fit proclamer sultan à Fez en 1386. La garde de l'émir de Grenade, Abou'l-Hadjadj, de cette famille des Ahmer, est composée de soldats chrétiens; p. 392.

d'Espagne, les croisières et les batailles navales fournissent toujours des esclaves (1), et l'on voit l'émir de Grenade, Ibn-el-Ahmer, offrir à celui du Maroc, Abd-el-Aziz, un gracieux cadeau, où figurent, sur une même ligne, des meubles, des mules et une bande de jeunes esclaves chrétiens des deux sexes (2).

Le sultan merinide, Abou-Saïd, a d'une esclave chrétienne, son fils aîné, Abou-Ali, dont les révoltes et les trahisons ne peuvent épuiser sa tendresse paternelle, et auquel il donne un trône, à Sidjlmessa, quand il était en droit de le punir de mort (3).

Nous arguons de ces faits que le christianisme est représenté au Maroc, alors comme auparavant, et que, si l'on n'y rencontre pas d'évêque, ce n'est pas une preuve que le siège épiscopal ne subsistât plus.

Gramaye, dans son *Africa illustrata*, a bien dit : « Anno 1380, in Germaniam venit Josias, episcopus Africae (4). » Mais une indication si vague ne nous autorise pas à préjuger qu'il s'agisse d'un évêque de Maroc, et Gramaye a le tort très grave de ne pas citer la source où il puise les assertions souvent à peine croyables que renferment ses ouvrages sur l'Afrique.

Clément V, le premier des papes d'Avignon, qui gouverna l'Eglise de 1305 à 1314, envoya des missionnaires au Maroc (5), et les religieux rédempteurs y font plusieurs voyages durant la période qui nous occupe. Raymond Albert fut élu, en 1306, prieur général de la Merci, à la suite de deux rédemptions qui rendirent à la liberté plus de 300 esclaves à Tétuan, à Fez, à Maroc, à Tlemcen et à Alger (6). En 1318 ou en 1321, les pères Guillaume Giraldo et Claude de Saint-Roman, de Barcelone, rachetèrent avec beaucoup de peine, à Maroc, un chevalier D. Juan, qui était sur le point d'épouser une fille du sultan Abou-Saïd-Othman. La première fois qu'il vit ces moines, il leur tourna le dos, et ne céda qu'à leurs supplications mêlées de larmes. Il rentra en Espagne avec 235 es-

(1) Ibid. p. 231.

(2) Ibid. p. 404.

(3) Ibid. p. 191-194.

(4) *Africae illustratae*, lib. X, p. 56. Tournay, 1622.

(5) *Orbis seraphicus*, lib. III, § 5.

(6) Alonso Remon, *Historia general de la orden de nuestra señora de la Merced*, fol. 324. Madrid, 1610.

claves (1). Le P. Jean de Luca, muni des aumônes du roi de Castille, délivra au Maroc, en 1338, 116 esclaves, d'autant plus facilement, que l'émir Abou-'l-Hassan-Ali avait conclu une trêve, en 1333, avec Alphonse XI (2). On place vers 1342, une rédemption opérée à Fez par le trinitaire Domingo Pardo. Il n'avait obtenu que 150 esclaves, et c'était pour son cœur un sujet d'amère tristesse. Abou-'l-Hassan ayant connu la cause de sa douleur lui fit remettre 50 autres esclaves, sur parole, s'en rapportant au moins pour le paiement du rachat (3). Ce fait conviendrait à l'an 1344, après la prise d'Algésiras; Abou-'l-Hassan signa une trêve, alors, avec Alphonse XI, et lui offrit des présents, pour le remercier de ce qu'il avait noblement renvoyé en Afrique deux princesses musulmanes, ses filles, prises à la bataille du Rio-Salado. Les religieux dévoués aux captifs n'accomplirent pas toujours aussi aisément leur mission. En 1326, le 1^{er} août, les Trinitaires Nicolas Firmio et l'anglais Silvestre furent pendus à Maroc (4), et, à la fin de ce siècle, le Père de la Merci, Jules del Puerto, reçut à Fez la couronne du martyr, pour avoir prêché publiquement l'Évangile et converti quelques infidèles (5).

Outre les religieux de la Merci et de la Trinité, on voit encore, sur les chemins de l'empire des Merinides, les racheteurs d'esclaves établis antérieurement aux ordres de S. Jean de Matha et de S. Pierre Nolasque; ce sont les *alfaquèques*, dont les dictionnaires de la langue castillane conservent le nom. Alphonse X leur a consacré de sages règlements, dans son fameux recueil des *Partidas*, et il exige d'eux d'éminentes qualités. Versés dans la langue arabe, ils remplissaient souvent les fonctions de drogman, sans préjudice de l'œuvre spéciale qui était le but de leur institution (6).

(1) Ibid. fol. 358.

(2) Ibid. fol. 389.

(3) Francisco de la Vega y Toraya, *Chronica de la provincia de Castilla, Leon y Navarra del orden de la santissima Trinidad, Redencion de cautivos*. En Madrid. En la imprenta real, 1720, 2^e part. lib. III, c. IX.

(4) Silvestre Calvo. *Resumen de las prerogativas del orden de Santissima Trinidad, y de los varones ilustres que han florecido en el*. Pamplune, 1791, p. 207 et suiv.

(5) Alonso Remon. *Historia general*, etc. fol. 444.

(6) Partida 2, lib. XXX.

Enfin, le commerce amenait aussi des chrétiens au Maroc, sous les Merinides, et les républiques italiennes éprouvèrent la concurrence des Espagnols favorisés par des traités conclus entre plusieurs émirs et le roi d'Aragon, en 1309, 1323, 1358 (1).

Un évêque à Maroc n'était donc pas, au xiv^e siècle, un pasteur sans troupeau, et le silence de l'histoire, au sujet de son Église, peut s'interpréter sans que l'on recoure à l'hypothèse d'une entière suppression. Aussi, lorsque la chaîne des évêques de Maroc se renoue au commencement du xv^e siècle, il n'est fait aucune mention du rétablissement d'un siège renversé.

VI. — ANGE ET DIÉGO DE XÉRÈS, cinquième et sixième évêques de Maroc.

En 1405, le pape Innocent VII conféra l'Église de Maroc à Diégo de Xérès, *Didacus de Xericio*, de l'ordre des Franciscains; il donnait, par cette nomination, un successeur à l'évêque Angelus, dont nous ne savons rien, si ce n'est qu'il fut transféré alors à l'évêché d'Auria, *Auriensis* (2). Nous ne saurions donc assigner l'époque précise de son intronisation en Afrique, et c'est seulement une conjecture raisonnable de supposer qu'elle eut lieu dans les dernières années du siècle précédent.

On pourrait se demander si ce titre d'évêque de Maroc n'était pas simplement honoraire et accordé à des prélats en réalité sans diocèse. Mais les faits qui seront constatés jusqu'au milieu du xv^e siècle, impliqueront l'idée de la résidence au Maroc, pour plusieurs de ces évêques, et mèneront ainsi à conclure qu'ils ont tous vécu en Afrique, lorsque les circonstances l'ont permis, afin de remplir effectivement le ministère pastoral.

La raison du doute serait, d'une part, l'absence des faits pour ceux dont nous ne possédons que le nom, et, de l'autre, l'usage devenu commun depuis les croisades de nommer des évêques *in partibus infidelium*, pour conserver les titres de sièges épiscopaux ané-

(1) Capmany. *Memorias istoricas sobre la marina, comercio y artes de la antigua ciudad de Barcelona*. Madrid, 1779-1792. — Baude. *L'Algérie*, t. II.

(2) Wadding, ad ann. 1405; Dominique de Gub. *Orbis seraphicus*, loc. cit.

antis, à peu près comme les princes et les seigneurs gardèrent les titres féodaux qu'ils avaient obtenus en Orient. Dans l'origine, on conféra ces titres épiscopaux avec l'espoir de recouvrer les diocèses par la conquête; et ensuite, cette collation passa en coutume, bien que l'on n'eût plus aucune espérance de ce genre, du moins pour un temps rapproché. Mais je dis que ce n'était pas le cas au commencement du xv^e siècle, relativement à l'Eglise de Maroc; elle existait encore, et si le pasteur fut quelquefois obligé de s'en éloigner, ce que nous ignorons, il ne devenait pas simplement titulaire, à raison d'obstacles transitoires à la résidence.

Remarquons d'ailleurs que si l'évêque Angelus n'avait eu que le titre d'évêque de Maroc, son avènement à l'église d'Auria ne s'appellerait pas une translation : on n'est pas transféré d'un siège purement abstrait et dans lequel on ne s'est jamais assis.

Mais quel est ce siège d'Auria? Ce ne peut être que celui d'Orense, en Galice, qui, dès le xi^e siècle était occupé par Servandus, auteur d'une histoire d'Espagne, et qui le fut dans la suite par plusieurs évêques illustres (1). Il n'est pas supposable qu'il s'agisse d'Oria, l'ancien évêché conjecturalement placé en Numidie par Morcelli, car celui-là n'existait plus; et, quand même, Ange aurait reçu un de ces titres d'évêchés que l'on a qualifiés *in partibus infidelium*, il semble difficile à croire qu'on eût exhumé alors un nom des plus obscurs au catalogue des diocèses d'Afrique. C'est moins étrange au xvi^e siècle, parce que les titres *in partibus* étaient multipliés, et parce qu'on faisait beaucoup d'érudition; pourtant je ne me persuade pas sans peine que ce titre d'Oria de Numidie ait reparu à cette époque. Je fais allusion en ce moment à l'explication que l'on a donnée du titre d'*episcopus auriensis in partibus*, en vertu duquel Louis Guillaume, évêque *in partibus* au temps de Ximénès, prétendait se trouver évêque d'Oran, par le fait de la conquête de cette ville en 1509. On lui répondit qu'Oran n'était pas *Auria*, et quelques savants dirent même qu'*Auria* n'était autre que l'ancienne *Oria* des évêchés d'Afrique. Mais si, dans la liste des titres *in partibus infidelium* conférés aux temps modernes, il en est qui n'ont aucun

(1) Je regrette de n'avoir aucun moyen de connaître les traditions mêmes de cet évêché sur la succession de ses évêques. La question serait tranchée.

éclat, on les a choisis parce qu'ils appartiennent à la Terre-Sainte, et sont consacrés par quelque souvenir biblique. Tout au moins rappellent-ils la mémoire de véritables sujets épiscopaux. Or, rien ne prouve qu'il y ait jamais eu un évêché catholique à Oria en Numidie; car on n'y voit figurer qu'un sectaire du nom de Victor, et qui peut très bien être du nombre des Donatistes que le parti improvisait évêques dans des localités où il n'y avait pas de chaire épiscopale. Le texte même de la conférence de Carthage, qui nous fait connaître ce Victor, ne l'appelle pas *episcopus auriensis*, mais *oriensis*, et la différence d'orthographe est encore une difficulté à l'identification des deux titres (1).

J'avoue que mon sentiment n'a pas l'avantage de diminuer la controverse au sujet d'*Auria*; mais rien ne nous oblige à le faire.

Aussi grand est l'embarras touchant deux évêques contemporains d'Ange et de Diégo de Xérès, et qui ont le titre d'évêques de Milève. Le premier, Jean, le reçut vers l'an 1400, et le second, Gerlatus de Loen, le portait en 1413. Morcelli et Wadding les mentionnent, sans décider s'ils ont vécu en Afrique. Il est peut-être permis de les regarder comme des coadjuteurs des évêques de Maroc, d'autant plus qu'ils appartiennent les uns et les autres à l'ordre de St-François (2).

De 1405 à 1413, il y eut au Maroc diverses rédemptions. Les Pères de la Merci, Denis de Mendocça et Séverin de Paris vinrent à Maroc et y restèrent six mois, en 1408. Ils ramenèrent en Espagne 104 esclaves, et un grand-rabbin qu'ils avaient converti au christianisme. Séverin revint de Valence à Fez en 1411, avec Fernando de Palos et faillit être empalé pour avoir parlé publiquement dans des vues de prosélytisme. Aucun fait intéressant ne se produit d'ailleurs, à notre connaissance, parmi les chrétiens de l'intérieur. Les Canaries furent conquises et occupées à cette époque par Jean de Béthencourt et ses compagnons, qui se déclarèrent vassaux de Castille. L'illustre aventurier, je devrais dire l'illustre croisé, ne tarda point à se mettre en rapport avec le Maroc, et son entreprise est pleine de la pensée de *chrestienner* les îles canariennes; mais elles n'entrèrent

(1) Labbe, *Concilia*, tome II, col. 1403. — Morcelli I, 152. Le docte abbé suppose qu'Oria était en Numidie; mais les actes de la conférence de Carthage se taisent sur le nom de la province à laquelle appartenait cette ville ou ce bourg.

(2) Morcelli, I, 229. Wadding, *ad hos annos*.
Revue afr. 4^e année n^o 23.

pas sous la juridiction de l'évêque de Maroc. Jean se rendit à Rome en 1405, et le pape Innocent VII nomma l'espagnol Albert de Las Casas évêque de l'archipel.

VII. — AYDOMAR D'ORLÉANS, septième évêque de Maroc.

Le pape Jean XXIII promu, en 1413, à l'évêché de Maroc, le franciscain Aydomar *de Aureliano*, dont le surnom indique l'origine française. Il choisit ce religieux à la prière du roi Jean I de Portugal. Aydomar était le confesseur de la reine Philippa, et sa piété le rendait très recommandable. Il a laissé un monument de sa dévotion à St-Michel, en établissant une fête de cet archange en Portugal et en composant un office pour la célébrer. A-t-il pris possession de son siège et rempli réellement en Afrique le ministère apostolique? Nul fait positif ne me le démontre. Cependant, il est probable qu'il passa au Maroc; car le roi Jean, qui avait provoqué son élection, au moment où il préparait lui-même une expédition contre l'empire des Merinides, devait désirer de mettre à profit le concours d'un ami éclairé et résidant au cœur du pays ennemi. L'évêque était sans doute en mesure de lui adresser de Maroc, par courriers, des renseignements utiles. L'expédition qui aboutit à la prise de Ceuta, par les Portugais, eut lieu en 1415. On a eu souvent le tort de raccourcir les vues du roi Jean dans cette entreprise. Si l'on prenait la peine de les mesurer sur les communications qu'il recevait de la papauté, on comprendrait que le roi et ses fils cherchaient bien autre chose qu'une vaine satisfaction de goûts chevaleresques. Ils étaient mus par la pensée de replanter la croix en Afrique, de se rendre maîtres du détroit, d'arrêter la piraterie, de faciliter la conquête du royaume de Grenade, en coupant ses relations avec le Maroc. C'est le point de départ des conquêtes et des découvertes portugaises à la côte de l'Océan, c'est celui de la grandeur du Portugal. Les moines franciscains, et en particulier Jean Xira, se signalèrent dans cette croisade, et il n'est pas douteux que leurs frères de l'intérieur de l'empire ne les aient accompagnés de leurs prières et de leurs vœux.

Nous avons sujet de croire que l'évêque de Maroc ne restait pas étranger aux plans politiques du gouvernement portugais; car Aydomar d'Orléans est transféré de Maroc à Ceuta, en 1421, à l'établissement du siège de cette dernière ville par le pape Martin V; et si, l'année précédente, D. Pedro de Ménésez, gouverneur de Ceuta, y

fonde un monastère, c'est l'ordre de St-François qu'il y appelle. On entrevoit donc des liens qui unissent le nouveau clergé de Ceuta et celui du Magreb musulman (1).

Dans la supplique que D. Pedro adresse au pape Martin V, pour obtenir la transformation d'un petit ermitage qui existait sous le patronage de St-Jacques, en monastère franciscain, ce brave officier manifestait le désir d'exercer par les moines une influence religieuse sur les populations du voisinage. Il est douteux que ces espérances se soient réalisées (2).

L'émir merinide Abd-Allah Abou Saïd, méprisé de ses sujets, à cause de la perte de Ceuta, fut massacré ainsi que six de ses fils, par son visir Abou-Baba, et ce fut le signal d'une guerre entre deux prétendants à la souveraine puissance, Yacoub et Saïd, frères de l'émir assassiné. La lutte dura huit ans (1420-1428), après lesquels les deux partis s'accordèrent à placer sur le trône Abd-Allah, fils d'Abd-Allah Abou Saïd, et conséquemment neveu des compétiteurs (3).

Or, il ne paraît point que cette agression du Portugal, ni les troubles qui en furent la conséquence aient causé la ruine des chrétiens de l'église de Maroc. On va s'en convaincre par ce que nous savons de l'épiscopat de Pierre, successeur d'Aydomar d'Orléans.

VIII. — PIERRE, huitième évêque de Maroc, et MARTIN DE CARDENAS, vicaire apostolique.

Tandis que les guerres civiles ensanglantaient le Magreb, comme on vient de le voir, le franciscain Pierre avait remplacé à Maroc Aydomar, transféré à Ceuta. Ici enfin, nous arrivons à un document positif qui éclaire la chaire épiscopale dont nous cherchons l'histoire, il faut bien l'avouer, au milieu de l'obscurité et pour ainsi dire à tâtons.

(1) Cf. Dominicus de Gubernatis, Wadding, et div. hist. de Portugal

(2) Le pape dit. *Ac cupiat dux, sicut asserit, pro defensione et augmento catholicæ fidei ac reductione infidelium et aberrantium circumjacentium populorum, ipsum eremitorium in monasterium et conventum fratrum ordinis minorum erigi et monasterii titulo decorari. In Regest. Pontif, Wadding, p. 322.*

(3) Marmol, tome II, p. 240. — Calderon, *Manual del oficial en Marruecos*, p. 257. Madrid, 1841

Il y avait huit ans que Pierre était chargé de l'administration des fidèles dans l'empire des Merinides, lorsque sa conduite obligea le pape Martin V à lui donner un vicaire apostolique, afin de le suppléer en son absence. La lettre du souverain pontife à ce vicaire nous révélera les circonstances de sa nomination : « Nous avons reçu les plaintes de nos enfants bien-aimés, les chrétiens de l'un et de l'autre sexe, qui habitent la ville et le diocèse de Maroc (1). Notre vénérable frère Pierre, évêque de ce siège, a oublié que les prélats et pasteurs des églises, selon les décrets des Saints-Pères et les institutions canoniques, doivent résider personnellement dans leurs Églises, avoir un soin constant du troupeau confié à leur zèle, et l'instruire avec sollicitude dans la foi catholique, par de salutaires avertissements, donnés directement ou par leurs vicaires. Sans cause raisonnable et permanente, il s'est absenté de son Église de Maroc, et même des contrées africaines où cette Église est établie; il a délaissé les chrétiens sans déléguer de vicaire ni de prêtre pour leur administrer les sacrements et les nourrir du pain de la divine parole; et, résidant depuis plusieurs années dans des pays lointains, il ne s'est pas mis en peine et ne se préoccupe pas de revenir à son siège (2). Voyant qu'ils ne recevaient plus les secours d'un pasteur et qu'ils n'avaient pas même un prêtre pour la célébration des divins offices et l'administration des sacrements, ils vous ont reçus, vous, Martin de Cardenas, qui êtes prêtre, et votre compagnon, autorisés tous deux par votre supérieur; vous avez célébré pour eux l'office divin et leur avez administré les sacrements; vous les avez instruits dans la foi catholique, vous leur avez enseigné et même prêché la parole de Dieu. C'est pourquoi une partie de ces chrétiens nous ont humblement demandé, comme une grâce spéciale, de vous instituer leur évêque et vicaire de l'Église du Maroc. »

« Considérant donc combien il est dangereux, pour ces chrétiens africains, de vivre ainsi sans évêque ni vicaire, et voulant leur don-

(1) Christianorum utriusque sexus in civitate et diocesi Marrochitano degentium.

(2) Ab Ecclesiâ suâ Marrochitanâ, nullâ causâ rationabili subsistente et à partibus etiam africanis, in quibus Ecclesia ipsa consistit, christianis præfatis relictis, nulloque ejus vicario seu sacerdote dimisso.. per non-nullos annos se absentavit ab eis et in remotis partibus residens ad præfatam Ecclesiam redire non curavit nec curat.

ner un salutaire remède, nous accueillons leur supplique favorablement, et, par l'autorité apostolique et la teneur de ces présentes, nous vous députons et constituons vicaire de l'évêque de cette Église, au spirituel et au temporel; nous vous accordons plein et entier pouvoir d'exercer toutes les charges de ce vicariat consacrées de quelque manière par le droit ou la coutume, d'absoudre ces chrétiens des cas réservés aux évêques, et de leur imposer une salutaire pénitence toutes les fois qu'il sera nécessaire et tant que vous resterez parmi eux. Nonobstant vos engagements comme frère mineur et toutes constitutions apostoliques, privilèges, statuts et coutumes de l'Église ou de l'ordre des Mineurs à ce contraires, fussent-ils corroborés par serment, confirmation apostolique ou de toute autre manière. »

Cette lettre est du 4 des calendes de juin, ou 2 juin 1429 (1).

Cette pièce confirme notre opinion sur les évêques précédents, que nous avons regardés, non pas comme titulaires ou *ornementarii*, mais comme effectivement tenus d'administrer les chrétiens du Magreb et de résider au milieu d'eux, à moins d'insurmontables obstacles. Mais elle nous jette dans l'incertitude sur l'état de l'Église marocaine. Le Souverain Pontife s'exprime au sujet de Pierre, de manière à faire croire qu'il était évêque sans clergé, puisqu'à son départ les fidèles se trouvaient entièrement privés des sacrements. Pourtant un évêque, chargé d'un diocèse, n'est jamais dans un isolement complet. D'ailleurs, il n'aurait pas suffi à visiter les chrétiens, qui n'étaient pas tous réunis à Maroc, mais dispersés à Fez et dans les ports de mer, ainsi qu'on le verra tout-à-l'heure. Je pense donc que Pierre, se trouvant seul à Maroc, momentanément, laissa, en s'éloignant, cette ville sans pasteur, et que les autres communautés chrétiennes ne furent pas pour cela totalement dépourvues de prêtres. En un mot, j'entendrais les paroles du pape de la ville épiscopale, et non du diocèse : interprétation qu'il favorise lui-même, en disant que Martin de Cardenas a été demandé pour évêque par *une partie* des chrétiens du Maroc.

Il serait bien intéressant de savoir quelles sont les contrées reculées, *remotis partibus*, où Pierre se retira, et quels motifs lui dic-

(1) Wadding, tome X, col. 305. Réformé pour la date par Dominique de Gubernatis, lib. III, loc. cit.

(Le 4 des Calendes de juin répond au 28 mai et non au 2 juin. — N. de la R.)

taient cette conduite. Ici encore la lumière nous manque ; mais il semble que le pape ait en vue quelque région de l'intérieur de l'Afrique ; car si Pierre se fût rendu en Europe, on n'eût pas laissé planer ce mystère sur le lieu de sa retraite, et Rome ne lui aurait pas substitué un vicaire sans avoir reçu aucune explication sur un éloignement si étrange.

XI. — BARTHÉLEMY DE CIUDAD-RODRIGO, neuvième évêque de Maroc.

Le 7 mars 1433, le pape Eugène IV éleva au siège épiscopal de Maroc le franciscain Barthélemy de Ciudad-Rodrigo, *Civitatis Roderici*. C'était sans doute après la mort de Pierre et de Martin de Cardenas. Les historiens de l'ordre de St-François se bornent à dire que Barthélemy, durant un épiscopat de seize ans guérit les plaies faites à l'Église marocaine par son prédécesseur, et que le frère Martin n'avait pas entièrement cicatrisées (1).

Dans cet intervalle de 1433 à 1449, l'unique événement qui jette un peu de lumière sur notre sujet est la malheureuse expédition des Portugais à Tanger en 1437, et la captivité du B. Ferdinand, qui en fut la suite. On sait que l'entreprise dirigée contre Tanger échoua devant la multitude de fantassins et de cavaliers auxquels le roi Edouard I^{er} n'opposait que des forces minimales. Une grande partie des 14,000 hommes destinés à former le corps de débarquement n'étaient pas à bord lorsque l'escadre fit voile vers la côte d'Afrique. Malgré des prodiges de valeur, les Portugais auraient été chassés de leurs retranchements et jetés à la mer, s'ils n'avaient obtenu la liberté de s'embarquer à la condition de livrer leur matériel de guerre et de rendre Ceuta. L'infant Don Ferdinand demeura en ôtage pour garantir la remise de cette place. Mais les États de Portugal ne ratifièrent pas ce dernier point de la convention. Les maures, d'ailleurs, avaient manqué de parole en harcelant l'armée chrétienne au rembarquement. Les théologiens déclarèrent légitime le refus de délivrer Ceuta, et Don Ferdinand se résigna saintement au sacrifice que sa patrie lui demandait. Or, dans l'histoire de sa captivité, retracée au long par un de ses compagnons (2), certains détails ont trait aux chrétiens du Maroc.

(1) Wadding et Dominique de Gub.

(2) Voir les Bollandistes, au tome I de juin.

A Arzilla, l'on distingue les chrétiens indigènes et les marchands Génois ou Castellans (1). A Fez, les chrétiens ont leurs habitations particulières qu'ils marquent extérieurement du signe de la croix, en 1441, pour être préservés de la peste (2). L'un d'eux Christophe de Xallas, marchand majorcain, se dévoue pendant plusieurs années au soulagement de Don Ferdinand (3). Lorsque ce martyr mourut à Fez, le 5 juin 1443, son corps fut déposé, dit Don Diégo de Torres, dans la concavité de la clôture auprès de la Juiverie (4). Cette désignation de lieu n'est pas bien claire, et on pourrait se demander comment les restes mortels du prince ne furent pas ensevelis au quartier chrétien, puisqu'il y en avait un. Je crois que la clôture dont parle Don Diégo s'entendrait assez bien de la clôture de ce quartier supposé contigu au melah des juifs. Du reste, en tout ceci, l'évêque de Maroc ne se montre point, et si Eugène IV accorde des indulgences à Ferdinand, c'est par le confesseur du prisonnier que ces faveurs spirituelles lui sont annoncées.

Les annales des Frères Mineurs mentionnent en 1435 et 1441 deux évêques franciscains de Tripoli : le frère Nicolas, nommé par Eugène IV et le frère Benoît par Nicolas V. Déjà en 1414 Jean XXIII conférait ce titre à Simon, religieux du même ordre. Mais Wadding est d'avis qu'il s'agit de Tripoli de Syrie, bien que d'autres soient dans le doute et ne se prononcent pas contre Tripoli de Barbarie.

X. — ALPHONSE PERNAS, *Dixième évêque de Maroc.*

Le pape Nicolas V donna l'évêché de Maroc, le 7 avril 1449, au Franciscain Alphonse Pernas, qui était depuis deux ans évêque d'Almería, enlevé aux maures depuis le milieu du XII^e siècle. Une pareille translation dénote un grand dévouement de la part d'Alphonse ; mais l'abnégation et l'humilité ont toujours été les principales vertus des disciples de Saint-François. La vie de cet évêque n'est pas moins inconnue d'ailleurs que celle de la plupart de ses prédécesseurs. Il eut sa sépulture à Betanzos, par suite de cir-

(1) Prope urbem vero stabant mulieres plurimæ, cum christianis indigenis, et mercatoribus genuensibus, quos inter etiam aliqui Castellani. — Boll. pag. 569.

(2) Boll. Ibid. ch. 9.

(3) Boll. Ibid.

(4) *Hist. des Chérifs*, ch. 104, pag. 185.

constances que j'ignore, et je n'oserais pas même en conclure qu'il fût originaire de Galice.

L'année qui suivit sa promotion au siège de Maroc est marquée par une rédemption que firent dans cette capitale les Pères de la Merci, Alonzo, de Valverde et Domingo, de Séville. Une autre avait eu lieu en 1447 à Maroc et à Fez par les soins des Pères Louis Sarmiento et Barthélemy, de Ségovie. Mais les faits de ce genre étaient alors devenus assez rares : ce que nous expliquent peut-être l'accroissement des marines d'Aragon, de Castille et de Portugal, la position des Portugais à Ceuta et la situation de plus en plus critique du royaume de Grenade. Yacoub, frère d'Abou Saïd, gouvernait le Maroc, et l'on ne voit pas qu'il entretienne des relations avec les musulmans d'Espagne.

Alphonse Pernas est le dernier évêque de Maroc que l'histoire nous montre dans son diocèse. Il est possible qu'on lui découvre des successeurs ; mais il est assez probable qu'ils seront plutôt de simples héritiers de son titre. Les recherches infructueuses de Wadding et des autres historiens de l'ordre des Frères Mineurs, celles de François de San Juan del Puerto ne nous laissent guère d'autre espérance. Ce dernier dit qu'on trouve effectivement des prélats nommés évêques de Maroc, jusque vers l'an 1566 ; mais sans aucune preuve qu'ils soient allés en Afrique. Le contraire est d'autant plus vraisemblable qu'ils ne sont plus régulièrement choisis dans l'ordre de Saint-François. On finit par ne pas même conserver l'espoir de rétablir le siège épiscopal de Maroc ; car, à la prière de l'archevêque de Séville, D. Fernando de Valdès, le pape saint Pie V accorda au tribunal de l'Inquisition de cette métropole les immeubles situés en Espagne et qui appartenaient à l'Eglise marocaine (1).

Qu'y a-t-il, après tout, d'incroyable à ce que les conquêtes du Portugal sur le littoral de l'Afrique et les progrès menaçants des rois d'Espagne aient provoqué des mesures destinées à rompre la succession des évêques de Maroc ? Outre Ceuta, les Portugais prennent en 1458 Alcazar-Segher, entre Ceuta et Tanger ; en 1463, ils

1) Francisco de San Juan del Puerto. A petición del arzobispo de Sevilla, D. Fernando de Valdès, inquisidor general, el S. Pontifice Pio V. traspasò las posesiones de aquel obispado a el Santo Tribunal de Sevilla, como oy las goza. Con que, desde este año, quedò estinguida aquella dignidad episcopal de Marruecos, p. 141. — La citation est empruntée à Zuniga, l'annaliste très-estimé de Séville.

attaquent de nouveau Tanger et ravagent les campagnes d'Arzilla; ils ruinent Anfa, près de Dar-Beïda, en 1468, et s'emparent d'Arzilla en 1471. Tandis qu'ils multiplient leurs agressions, Grenade succombe sous les armes de Ferdinand et d'Isabelle, et Abou-Abd-Allah el-Segher, l'Augustule des émirs d'Espagne, vient mourir en Afrique. Une foule d'exilés l'y précèdent, qui réchauffent au cœur des Magrebins la haine du nom chrétien, sèment les défiances et montrent au Maroc les périls qui le menacent. Des révolutions, qui sont de leur nature défavorables à l'Eglise, se produisaient à l'intérieur de l'empire merinide, et, à la chute du régicide Ech-Chérif, usurpateur du trône, naissait en 1480, dans la personne de Saïd el-Ouatas, la dernière branche des Beni Merin que les Chérifs, ennemis acharnés des chrétiens, devaient bientôt anéantir.

Le christianisme pourtant ne fut pas entièrement déraciné. A défaut d'évêques, des missionnaires continuèrent à pénétrer au Maroc pour porter des secours spirituels aux colons, aux soldats européens de l'armée marocaine, aux marchands de notre religion et au petit nombre d'indigènes qui dut aller en s'amoindrissant sous ce régime d'abandon forcé de la part de l'Europe, et d'intolérance de la part des Chérifs. Les missionnaires furent envoyés, par les évêques de Maroc, qui étaient dans l'impossibilité de prendre possession de leur siège : c'est ainsi qu'en 1544, Don Sébastien de Obrégon, résidant à Séville, chargeait le franciscain Fernand de Contreras de passer à Maroc et de secourir ses ouailles livrées à la merci des bêtes féroces. La Providence pourvut ensuite au salut de ces infortunés chrétiens en leur ménageant, de diverses manières, la présence au milieu d'eux, ou du moins les visites de quelques prêtres, soit missionnaires, soit rédempteurs, soit esclaves eux-mêmes. Et c'est la commune tradition que des hommes revêtus du caractère sacerdotal et embrasés d'un zèle apostolique se sont succédé à peu près sans interruption au Maroc, jusqu'à l'établissement régulier de la mission franciscaine de la province de San Diego d'Andalousie (1). Fondée en 1630, par le B. Jean de

(1) Francisco de San-Juan del Puerto. — Es la comun tradicion que, desde que faltaron nuestras misiones, no faltò en aquella Iglesia sacerdote, aunque de los mas, no tenemos otra noticia que la corta de que asistieron alli, muriendo unos por la fe, otros entre crueles trabajos, y faltando otros, logrando la libertad, que gemian en aquel cautiverio. — page 155.

Prado, qui la scella de son sang et mourut dans les flammes, cette mission subsiste encore aujourd'hui, mais réduite aux proportions les plus exigües : elle n'est représentée que par un seul religieux, desservant la chapelle du consulat d'Espagne, la seule qui soit au Maroc (1).

Je n'entre dans aucun détail sur les temps qui ont suivi l'extinction de l'Eglise autonome, objet de cette notice. Le cadre que je me suis tracé se trouve rempli selon la mesure des documents fournis par l'histoire. Il est à désirer que de nouvelles lumières achèvent d'éclairer ce point si intéressant et trop négligé des rapports de l'Eglise catholique avec l'Afrique musulmane.

LÉON GODARD.

FIN.



(1) Ceci était écrit avant la récente expédition espagnole contre Tétouan.